

CARTE GRISE

Les démarches administratives concernant la carte grise en cas de changement de propriétaire, de changement d'adresse, Duplicata en cas de perte ou de vol se font sur **4 points de délivrance** :

LYON – Direction de la réglementation
14 bis, quai général Sarrail Lyon 6^{ème}
de 8h15 à 15h30 du lundi au vendredi

VENISSIEUX* – Maison des Services Publics de Venissy
19, avenue Jean Cagne
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

GIVORS* – Point de service
Quartier des Vernes – place du général deGaulle
de 8h30 à 12h et de 13h15 à 15h30

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Sous- préfecture
36, rue de la République
de 8h15 à 11h30 et de 12h30 à 15h30

(*sauf pour les transactions concernant les véhicules importés ou exportés)